

REGISTRE D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Opérations soumises à la procédure d'autorisation « eau »

Enquête relative à :

la demande d'autorisation environnementale unique et à la demande d'institution de servitudes d'utilité publique en vue de la création d'une installation de stockage de déchets non dangereux (ISDND) appelée "pôle environnemental" sur le territoire de la commune de Kourou.

exécution de l'arrêté du

Monsieur le préfet de Guyane

soussigné(e), M. THIBAUT PHILIPPE

ouvert, ce jour, le présent registre coté et paraphé, contenant _____ feuillets, pour recevoir pendant une durée de :

1 mois

, du

02/05/23

au

01/06/23

3 mai 2023

de 10h30

à 13h30

et de

à

de

à

et de

à

de

à

et de

à

de

à

et de

à

Observations du public.

A la mairie de Kourou

signature

le

Deuxième journée :

3 mai 2023

de

10h30

à

13h30

et de

à

Observations de M^{me}

Le commissaire enquêteur a constaté ce jour la visite de 3 personnes visant la lecture du dossier. Aucune observation n'a été inscrite à l'occasion.

Dernière journée :

" L'ouvrage sera-t-il dimensionné pour prévenir des crues du fleuve Kourou d'intensité cinquentennale voire centennale ? En effet, le dernier rapport du GIEC souligne bien l'augmentation de la fréquence des précipitations extrêmes qui sont liées au changement climatique. Cela signifie que des crues d'intensité jamais observée vont se produire pour le fleuve Kourou. Quelles conséquences si une décharge se trouve dans la zone impactée par ces crues ??

De même, les pluies très fortes, dont la fréquence va elle aussi augmenter, vont donner des volumes d'eau qui peuvent déborder de l'ouvrage et polluer toutes les zones agricoles proches. Ces polluants peuvent impacter les sols agricoles pour longtemps et les rendre impropres à toute production agricole. Donc qu'est-il prévu pour les effluents lors de pluies exceptionnelles, pluies très fortes sur plusieurs jours d'affilés ? Ces pluies "exceptionnelles", dans le contexte du changement climatique vont devenir beaucoup plus fréquentes, augmentant fortement le risque de pollution des sols agricoles de la zone."

Pierre-André WAGNER - Docteur en Biologie et pédologie.
10 mai 2023 - Kourou.

Par rapport à la question précédente, si les terres agricoles sont polluées, que devient le projet de vie de toutes les familles d'Agriculteurs qui vivent de

ces terres agricoles ??

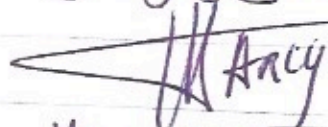
Nous nous sommes présentés ce jour à la Trinité de Karoy pour reconfirmer notre avis défavorable s'agissant du projet ISDND au coeur de la zone agricole de Wayabo, porté par le groupe SCHE.

Notre syndicat est à l'origine de l'installation des agriculteurs entre 2007 et 2013 avec le partenariat de l'EFPAE.

En effet, nous avions la présidence à l'époque de la chambre d'agriculture et avions donc identifié cette zone comme étant à fort potentiel agronomique. Nous restant donc fidèle à nos engagements de départ.

Nous comprenons l'urgence de la problématique du traitement des déchets, toutefois, le sujet ne peut pas se construire sans l'aval des premiers concernés, qui sont les paysans-mes qui risquent d'être impactés par toutes les nuisances possibles.

Jean-Yves Tarcy,
Président du GRAGE
0694434620
grageguyane@gmail.com



Mme Hovel Charlette
Secrétaire Générale du Grage

Troisième journée :

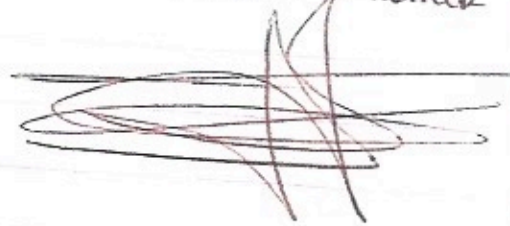
Je me suis présentée aujourd'hui à la
mairie de Rourou, afin de donner
un avis concernant le projet de
décharge mis en place par le
groupe séché pour répondre à la
problématique liée aux déchets en
Guyane qui est très préoccupante
au vu de la fermeture de la
décharge maringouins. Je suis favorable
au projet car il nous faut une solution
rapide pour répondre à ce besoin préoc-
pant. Nous avons l'opportunité d'avoir une
entreprise française experte dans le
domaine des déchets et l'environnement
qui pourra mettre en place une gestion
adéquate de ces derniers. Tout en respectant
l'environnement de manière sans
une mise en danger de la nappe
phréatique. Ce projet permettra également
une création d'emploi en Guyane.
Un point positif retenu est celui que le terrain
sera surveillé pendant une période de
25 ans et ce dernier sera remis
en état pour une éventuelle exploitation
agricole. Le projet doit voir le jour
pour la gestion de nos déchets en Guyane
où nous nous retrouverons avec une mauvaise
gestion et des problématiques sanitaires
encore plus graves.

Madame Elvina Garcia

A ce jour, le 24 MAI 2023, je me suis présentée à la mairie de Kourou afin de donner mon avis sur le projet de décharge sur WYABO.

A l'heure actuelle, le traitement des déchets en GUYANE est une problématique centrale, la décharge située au MARINGOIN va devoir fermer car celle-ci ~~n'est plus~~ ne sera plus en mesure d'accueillir d'avantage de déchet, après étude du projet porté par le groupe SECHE, je prononce un avis favorable. Car celui-ci, bien qu'il soit un terrain agricole, celui-ci présente des avantages économique, environnementale non-négligeable. ~~par~~

Ma MIATTI Luthea



Je suis totalement favorable à ce projet d'installation de décharge dans ma commune. Il en va de l'amélioration du cadre de vie, avec un projet qui tient la route et un porteur de projet privé qui s'y connaît.

à Kourou

Mr RODRIGUEZ LUATHA

José Louis

